



Annulation vente automobile

Par Dodo 3875

Bonjour, voilà après décision de justice en appel (j avais gagné en 1ere instance)il a été statué l annulation de vente d un véhicule que j avais vendu il y a 7ans et la somme de la restitution de son prix de vente ,ma question est :puis je récupérer la voiture,et que faire si la voiture a été vendu merci
Cordialement